



Le Saint-Siège

*DISCOURS DU PAPE PAUL VI AU NOUVEL AMBASSADEUR DE GABON**

Jeudi 25 février 1971

Monsieur l'Ambassadeur,

Nous remercions Votre Excellence des aimables paroles qu'elle vient de Nous adresser, au nom de Monsieur le Président Albert Bongo, et Nous sommes heureux de vous accueillir ici, au moment où vous êtes appelé à représenter votre noble pays auprès du Saint-Siège.

L'Eglise catholique - est-il besoin de le dire - regarde le Gabon avec une respectueuse estime et une grande espérance. Elle sait que, au cœur de l'Afrique, votre pays possède, grâce à une nature fertile et à un riche sous-sol, tout ce qu'il faut pour donner à ses habitants la prospérité matérielle dont ils ont besoin. Elle connaît aussi les possibilités d'alphabétisation et de culture qui existent pour ses jeunes assoiffés de savoir. Enfin elle se réjouit de constater qu'une aussi forte proportion de Gabonais, ouverts à la foi, portent le nom de chrétiens et sont heureux de leur appartenance à l'Eglise.

Dans cette conjoncture, que souhaitent les catholiques? que cherchent ses responsables? Que veut le Saint-Siège lui-même, centre et nœud de l'Eglise universelle? Rien d'autre que de vivre intégralement la foi, avec toutes les exigences qui y sont attachées par le Christ lui-même. Oh! les chrétiens, certes, le savent bien: le chemin est ardu et jamais achevé, qui mène à placer l'ensemble de la vie, des mœurs et des coutumes, respectées dans leur valeur spécifique légitime, sous la lumière de l'Evangile, et sous l'influence de la grâce, qui les feront fructifier selon leur pleine mesure et les «sauveront»! En agissant ainsi, sans s'ingérer en tant que telle dans la politique, l'Eglise - c'est du moins son intention - pense servir également les intérêts supérieurs du pays: elle collabore volontiers à l'organisation sociale, avec un souci privilégié des pauvres et des petits; elle ne demande qu'à participer, selon ses moyens, au développement de l'instruction, en formant les cœurs, en même temps que les esprits, au sens moral, au goût du service

désintéressé, aux responsabilités; elle cherche, comme partout, à promouvoir la justice, la paix et l'amour fraternel, entre les citoyens et avec leurs frères du monde entier.

Aussi savons-Nous gré aux Autorités civiles de votre pays de le comprendre et d'entretenir avec les Autorités ecclésiastiques des relations amicales et encourageantes. Dans le ferme espoir qu'elles se poursuivront et s'intensifieront, pour le bien de l'Eglise et de tous vos chers compatriotes, Nous formulons les meilleurs souhaits pour la mission de Votre Excellence et implorons de grand cœur sur vous, sur Monsieur le Président de la République comme sur tous les Gabonais que vous représentez, les Bénédiction abondantes du Tout- Puissant.

*AAS 63 (1971), p.224-225;

Insegnamenti di Paolo VI, vol. IX, p.149-150;

L'Attività della Santa Sede 1971, p.83-84;

OR 26.2.1971 p.1, 2;

ORf n.10 p.12;

La Documentation catholique n.1584 p.359.
